

Combien d'impôts les salariés paient-ils en Belgique?

Dr L Huybrechts

Corporate Investment Europe

Fevrier 2019

70 à 80% du revenu brut

Les Belges en bonne santé ayant un revenu brut de 30 000 euros et 60 000 euros paient en moyenne 75% et 79% des impôts (direct et indirect) perçus sur les revenus bruts, afin de bénéficier des services du gouvernement. En raison des différences individuelles en termes de richesse, de revenus, de comportements de consommation et de recettes des transferts sociaux par le gouvernement, la plupart des citoyens paient respectivement 70% à 80% et 75% à 84% des revenus bruts de 30 000 et 60 000 euros. Un tiers du revenu est utilisé par le gouvernement pour des transferts à d'autres personnes (chômeurs, retraités, malades), chaque personne pouvant également y appartenir un jour. La différence d'impôt (par rapport au revenu) entre les employés en bonne santé ayant un revenu différent n'est que de quelques pourcent.

Il reste moins de 25% du revenu brut pour les achats et les paiements au fournisseurs de produits et services autres que les pouvoirs publics, afin de couvrir les coûts de production et les bénéfices des entreprises.

L'impact du gouvernement sur le revenu individuel est élevé, mais pas nécessairement injustifié. Après tout, le gouvernement fournit de nombreux services: investissements dans les infrastructures, pensions, contributions aux chômeurs ...

Conserver l'efficacité dans le fonctionnement du gouvernement est donc d'une importance vitale pour la prospérité de ses citoyens.

Il est de notoriété publique qu'en Belgique, de nombreux impôts sur le revenu des employés sont payés (graphique 1); mais combien exactement? Les «impôts directs sur le revenu» sont généralement complétés par des cotisations de sécurité sociale (40 à 50% du revenu brut plus une partie (13%) des cotisations de sécurité sociale). Les autres impôts «indirects» sont moins visibles et sont donc parfois oubliés. Mais c'est injustifié. Les entreprises elles-mêmes paient 67% de l'ensemble des transferts sociaux (à l'exclusion de la partie payé par l'employé), des taxes indirectes (sur les produits) et de la taxe sur le résultat opérationnel directement au gouvernement. Tous ces coûts doivent être récupérés par les entreprises chez les consommateurs (les mêmes contribuables) et les coûts sont donc entièrement inclus dans le prix de vente des produits. Si les entreprises ne facturaient pas ces coûts, elles feraient faillite dans un environnement concurrentiel. En fin de compte, les consommateurs et les contribuables paient donc toutes les taxes. Les citoyens ne peuvent pas éviter la consommation; après tout, une consommation minimale est essentielle. Tout le monde achète de la nourriture, de l'énergie et du papier toilette. Le gouvernement n'utilise pas la taxe indirecte pour produire ou distribuer le produit (ou service) taxé, mais plutôt pour d'autres dépenses et projets. Le paiement de la taxe donne uniquement au consommateur le droit d'acheter le produit. L'argent se retrouve avec le gouvernement dans un gros pot.

Tous les impôts que les ménages paient pour pouvoir utiliser tous les services publics sont donc partiellement et indirectement versés au gouvernement via l'achat de produits. Pour déterminer le fardeau fiscal, il faut donc prélever des impôts directs et indirects. Les «impôts directs» (sur le revenu et le capital) sont payés sur la base d'échelles fiscales et sont calculables sans ambiguïté.

La partie «impôts indirects» paie les citoyens par le biais d'achats sur le marché. Pour pouvoir mesurer ce type d'impôts sur les particuliers, il faut connaître le comportement du consommateur. C'est pourquoi le gouvernement réalise une étude de marché tous les deux ans et interroge 5 000 ménages sur leur comportement de consommation. La variation des dépenses de consommation entre les citoyens suit la variation du revenu brut et les plus gros salariés consomment 2,7 fois plus que les moins rémunérés (graphique 2). Cependant, le comportement de consommation n'augmente pas proportionnellement au revenu et les salariés épargnent une plus grande part du revenu que les petits salariés. Dans les grandes populations, on peut supposer que les individus de différentes classes de revenus achètent «en moyenne» les mêmes produits (bien que les consommateurs individuels d'une même classe de revenus n'achètent pas toujours les mêmes produits et que les individus de différentes classes de revenus n'aient pas le même budget de consommation). Lorsque l'on compare le fardeau fiscal entre les catégories de revenus, il est donc moins important que la taille des taxes diffère entre les produits. La pression moyenne des «impôts indirects» sur un citoyen d'un groupe de revenus spécifique peut donc être mesurée sur la base de son budget de consommation.

Chaque contribuable (nombre de déclarations fiscales en Belgique: 6 380 000; Statbel année 2016) paie un montant d'impôts différent en fonction du revenu, puisque le revenu, le capital financier, le comportement de consommation et les transferts sociaux reçus des administrations publiques diffèrent pour chacun de nous. Mais il est possible de calculer le

montant total moyen des impôts versés par rapport au revenu (impôts indirects et directs) pour des profils de citoyens communs.

Un «profil de citoyen» est une combinaison de caractéristiques qui définissent un groupe de citoyens. il comprend le revenu (ou la fourchette de revenu), le capital, le budget de consommation et le montant des transferts sociaux reçus du gouvernement.

Sélection de deux profils de citoyens.

Le gouvernement distribue environ 30% (60 milliards d'euros) du pouvoir d'achat d'éléments forts à des concitoyens nécessiteux (chômeurs, retraités, malades, etc.), ce qui entraîne une variation accrue de la pression fiscale.

Dans cette étude, nous mesurons le rapport entre le fardeau fiscal et le revenu du citoyen fort qui ne bénéficie pas de transferts sociaux plus importants. Une distinction est faite entre une catégorie de citoyens ayant un revenu moyen (groupe fréquemment rencontré dans la société) et les hauts revenus de la classe moyenne (graphique 3).

Le fardeau fiscal est mesuré pour deux profils de citoyens:

<p><u>Profil 1</u> <u>salaire moyen</u> salaire 30.000 euro brut/année</p>	<p>Un employé d'âge moyen en bonne santé (il n'est pas malade, à la retraite ou au chômage) et...</p> <ul style="list-style-type: none">✓ un revenu annuel brut de 30000 euros✓ impôt sur le capital par rapport au revenu brut✓ un budget de consommation en fonction de sa classe de revenu✓ pas d'enfants
<p><u>Profil 2</u> <u>salaire élevé</u> salarie 60.000 euro brut/année</p>	<p>Un employé d'âge moyen en bonne santé (il n'est pas malade, à la retraite ou au chômage) et...</p> <ul style="list-style-type: none">✓ un revenu annuel brut de 60000 euros✓ impôt sur le capital par rapport au revenu brut✓ un budget de consommation en fonction de sa classe de revenu✓ pas d'enfants

En 2016, 50% des Belges gagnaient 31 239 euros bruts ou moins (quartile de revenu brut 50%: 31 239 euros). Les citoyens dont le revenu brut est de 30 000 euros / an appartiennent à une catégorie très commune (revenus bruts compris entre 2 500 et 2 750 euros / mois: 12,2% des contribuables; voir graphiques 2 et 3). Les citoyens dont le revenu brut est de 60 000 euros / an ont un revenu relativement élevé (quartile de revenu brut 75%: 48 012 euros, seulement 10% de la population gagne plus de 5 250 euros / mois).

Charge fiscale totale moyenne (directe + indirecte, graphique 5)

Selon les points de départ choisis, un employé ayant un revenu brut de 30 000 euros / an (profil de citoyen 1) paie en moyenne 75% d'impôts (directs et indirects) par rapport au revenu brut, alors qu'un salarié ayant un salaire brut de 60 000 euros / an (profil de citoyen 2) paie en moyenne 79%.

Les citoyens qui bénéficient de transferts sociaux plus élevés (malades, chômeurs) ... et qui ont donc un profil différent sont soumis à un fardeau fiscal différent (moins lourd).

Méthode de calcul du fardeau fiscal total

1. Les taxes directes

Les impôts directs (revenus et cotisations sociales à la charge de l'employé) peuvent être affectés à des profils basés sur les barèmes de traitement (année d'imposition 2018).

Le revenu

Barèmes fiscaux	sur le revenu imposable
< 7.270 euros	0 %
7.270 t/m 11.070 euros	25 %
11.070 t/m 12.720 euros	30 %
12.720 t/m 21.190 euros	40 %
21.190 t/m 38.830 euros	45%
> 38.830 euros	50%

	Impôt sur le revenu brut	% sur le revenu
revenu brut/an 30.000 euros	8.797 euros	29.3 %
revenu brut/an 60.000 euros	23.356 euros	38.9 %

Cotisations sociales

payé par le salarié	13 %
payé par l'employeur*	27 %

*payé indirectement par le consommateur lors de l'achat de produits

Pouvoir

Au total, 3,6 milliards d'euros d'impôts ont été réclamés (année 2017, Eurostat) sur le capital disponible.

Point de départ:

Les citoyens ayant un revenu plus élevé économisent proportionnellement davantage. Ils paient des impôts sur le capital par rapport au revenu. Sur la base du revenu brut moyen par classe de déciles et du nombre de déclarations par classe, l'impôt individuel est calculé proportionnellement pour atteindre un montant total de 3,6 milliards d'euros.

revenu brut par décile	nombre de déclarations	facteur de charge	taxe par contribuable euros
< 10.000 euros	852.793	1	208
10.001 t/m 20.000 euros	1.713.246	1.5	312
20.001 t/m 30.000 euros	1.385.333	2.5	520
30.001 t/m 40.000 euros	827.636	3.5	728
40.01 m 50.000 euros	488.192	4.5	936
> 50.000 euros	1.051.265	5	1040

En réalité, la charge fiscale individuelle différera légèrement de la moyenne, mais la marge d'erreur est limitée en raison de la faible contribution de la «taxe sur le capital» au paquet fiscal total de 207 milliards d'euros (année 2017).

1. Octroi d'impôts indirects aux citoyens. (tableau 4)

Les ménages belges consomment 212 milliards d'euros par an (année 2017, source: BNB) en achats récurrents, ce qui représente 49,4% du PNB (à prix courants, 430 milliards d'euros). Le reste des biens et services produits est consommé par le gouvernement (100 milliards d'euros) et un peu par des parties étrangères (source: BNB, année 2017). Par conséquent, seuls 49,4% des impôts indirects devraient être versés aux 6.318.000 contribuables. Sur ce montant, 15 milliards d'euros sont déduits du fait des subventions versées par le gouvernement aux entreprises. Les familles paient 53,6 milliards d'euros d'impôts indirects; ils comprenaient 25,6 milliards d'euros d'impôts directs sur les produits, 20,2 milliards d'euros de transferts sociaux payés par les entreprises et 7,8 milliards d'euros d'impôt sur le résultat opérationnel.

Les taxes indirectes sont payées par l'achat / la consommation de produits et services.

Une étude de marché montre qu'un ménage a un comportement de dépense qui suit le revenu (graphique 2: Statbel, 2016). Les impôts indirects sont octroyés aux citoyens en fonction de la classe de revenus des déciles à laquelle ils appartiennent et des budgets de consommation moyens des classes de revenus. Grâce aux études de marché, ils sont connus pour les quartiles des classes de revenus (graphique 2) et ont une largeur de bande de 2,7 (les personnes avec un revenu le plus élevé consomment 2,7 fois plus que le quartile des personnes avec un revenu le moins élevé).

La même largeur de bande dans le budget de consommation est allouée aux contribuables des classes de revenus des déciles. Sur la base du nombre de contribuables par classe de

revenu par décile et de son budget de consommation moyen, le budget de consommation individuel moyen est calculé pour chaque classe de décile, tandis que le total des impôts indirects payé au gouvernement reste égal à 53,6 milliards d'euros (graphique 4 de l'année 2017).

Les individus avec un revenu brut de 30 000 euros et 60 000 euros rapportent respectivement 8452 euros et 13424 euros. Sur ce montant, 47,8%, 37,6% et 14,6% sont payés pour couvrir respectivement l'impôt sur les produits, les transferts sociaux versés par les entreprises et l'impôt sur les bénéfices d'exploitation.

3. Achats directs auprès du gouvernement

En outre, il existe également des achats légaux auprès du gouvernement qui ne sont pas payés par le biais d'une taxe.

Point de départ: les montants sont limités et concernent les services de base; nous supposons que chaque contribuable achète la même quantité de services et de produits, ce qui équivaut à un prix d'achat de 328, - euros / an et par individu. Seul le chiffre d'affaires réel des services publics est facturé et non les dotations reçues:

Revenues l'année 2017

NMBS	312 miljoen euro
De Lijn	186 miljoen euro
Tec	113 miljoen euro
De Post	962 miljoen euro
le reste	500 miljoen euro
total	2,06 miljard euro

Source: NMBS,DeLijn,TEC/SRWT/DePost

4. Taxe municipale

Les municipalités perçoivent une taxe de 5% à 8,8% sur les taxes directes. Une moyenne de 6,5% est utilisée dans les calculs.

5. Calcul de la charge fiscale totale moyenne

Sur la base des hypothèses et des données, la charge fiscale individuelle (impôts directs et indirects) peut être calculée pour les deux profils de citoyens choisis (graphique 5) et les classes de revenus. Il s'agit des moyennes pour des personnes appartenant à une classe de revenu.

Variations dans une classe de revenu (graphiques 6 et 7).

Les personnes ayant un revenu brut comparable ou appartenant à une même classe de revenu (quartile, décile) ne consomment pas toutes le même montant; seuls le budget de consommation moyen par classe de revenu (quartile) et son écart type sont connus. Afin de

pouvoir estimer la variation du «total des impôts» pour les personnes physiques disposant respectivement d'un revenu brut d'environ 30 000 € et de 60 000 €, deux méthodes sont utilisées:

1. Variation des taxes en fonction de la variance du budget de consommation du quartile (> 25 <50)

L'enquête de marché montre que les citoyens dont le revenu brut est compris entre quartile 50 et quartile 25 (31 239 euros à 19 871 euros) ont un budget de consommation moyen de 27 598 euros, le plus grand groupe de citoyens (> Q1 <T3 = 50%) ayant un budget de consommation compris entre 20 125 euros à 31 215 euros (source: Statbel, données non publiées,> T1 <T3, année 2016). Cela implique un écart de 36% sur le budget de consommation de ce groupe. Cela entraîne une variation de 10% sur les impôts indirectes pour les citoyens dont le revenu brut est de 30 000 euros.

Sinon ... 50% du groupe des citoyens ayant un revenu brut de (environ) 30 000 euros paient entre 70% et 80% (moyenne 75,2%) d'impôts (directs + indirects).

Les citoyens dont le revenu brut est de 60 000 euros appartiennent à la classe de revenus située entre les quartiles 75 et 100. Ils affichent un budget de consommation moyen de 51 056 euros (par an en Belgique) avec un écart de 35 407 euros à 58 259 euros pour le groupe le plus important de 50% (Q1 à Q3).

Les citoyens dont le revenu brut est d'environ 60 000 euros paient en moyenne 79,1% d'impôts «directs et indirects», et le groupe le plus important (>Q1 <Q3 = 50%) verse de 75% à 84%.

La variation du budget de consommation pour les citoyens ayant un revenu d'environ 30 000 euros ou 60 000 euros n'est pas connue. Par conséquent, la variance a été utilisée pour les citoyens ayant un revenu compris entre quartile 25/50 respectivement (ceci inclut le citoyen ayant un revenu brut de 30 000 euros) et le quartile 100 / quartile 75 (ceci inclut le citoyen ayant un revenu brut de 60 000 euros). Cependant, cet écart dans le budget de consommation est nettement plus important. Par conséquent, la variation réelle du total des taxes payées pour les citoyens dont le revenu est d'environ 30 000 euros ou 60 000 euros restera nettement inférieure aux valeurs calculées.

2. Variance des impôts, mesurée en fonction des profils de citoyens extrêmes

Dans une autre méthode, des «profils de citoyens extrêmes» sont utilisés pour le calcul des taxes ... Seul un nombre limité de citoyens répondent à ces profils (ils se situent au bout de la courbe gaussienne en ce qui concerne la répartition des taxes) car les points de sortie sont difficilement réalisable dans la pratique. Le point de départ pour une consommation minimale implique un budget de consommation de seulement 4226 euros / an (352 euros par mois); la plupart des citoyens ont des dépenses de base plus élevées. Le point de départ de la consommation maximale implique que plus de 70% du revenu disponible net (dans le groupe avec un revenu brut de 30 000 euros) est consacré à la consommation. Le point de départ du "capital maximum" implique que le citoyen de la classe dont le revenu brut est de

30 000 euros a une capacité financière double de la moyenne de sa catégorie de revenu; De plus, il habite dans un endroit où les taxes municipales sont les plus élevées.

Dans ces hypothèses extrêmes, les citoyens dont le revenu brut est de 30 000 euros paient en moyenne 75,2% et entre 58,2 et 92,5%(proportionnellement au revenu brut); les citoyens ayant un revenu de 60 000 euros paient en moyenne 79,0% et entre 65,1 et 93,1%.

Les chiffres sont "directionnels". Aucune distinction n'est faite entre un employé et un indépendant (15% des contribuables); on suppose qu'ils suivent un schéma de consommation similaire en fonction de leur classe de revenu.

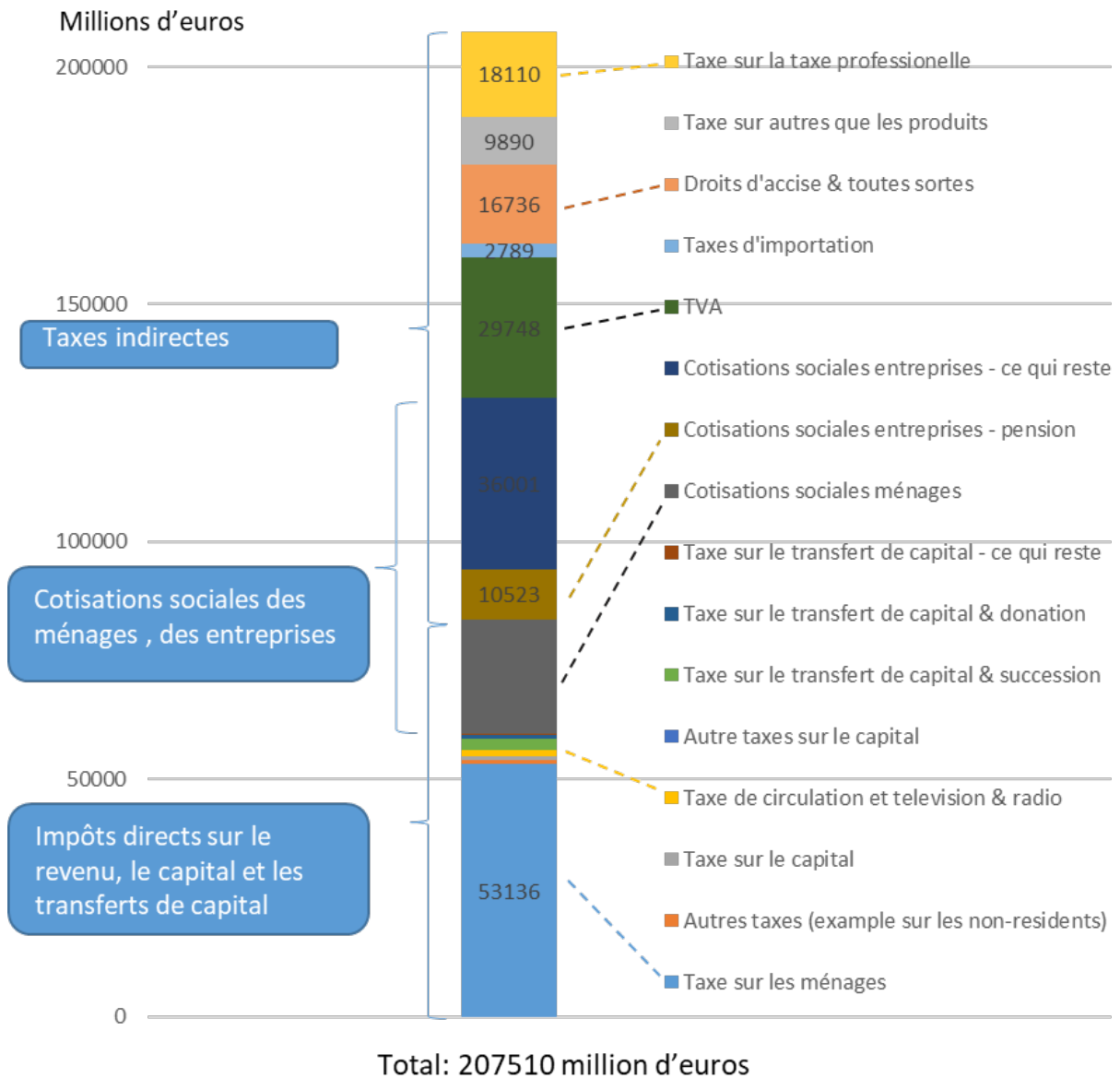
Les transferts sociaux moins importants ne sont pas inclus, de même que les taxes municipales moins importantes (sur les piscines, les véhicules inutilisés, etc.).

Conclusions

Beaucoup d'impôts sont payés en Belgique. Moins de 20-30% du revenu brut (en fonction de la situation individuelle) reste pour des paiements à des parties autres que le gouvernement. Cela ne signifie pas nécessairement que les taxes sont trop élevées. Le gouvernement fournit de nombreux services (investissements, transferts sociaux, subventions, administration, produits, etc.) et tous leurs services ont été inclus pour le calcul de la charge fiscale, même les achats directs au gouvernement. En outre, environ 30% du revenu est utilisé pour les transferts sociaux.

En raison de l'impact important, il est toutefois important que le gouvernement travaille efficacement. Toute inefficacité peut mettre une hypothèque sur une partie de la prospérité des citoyens et ceux qui ont les revenus les plus faibles en feront l'expérience en premier.

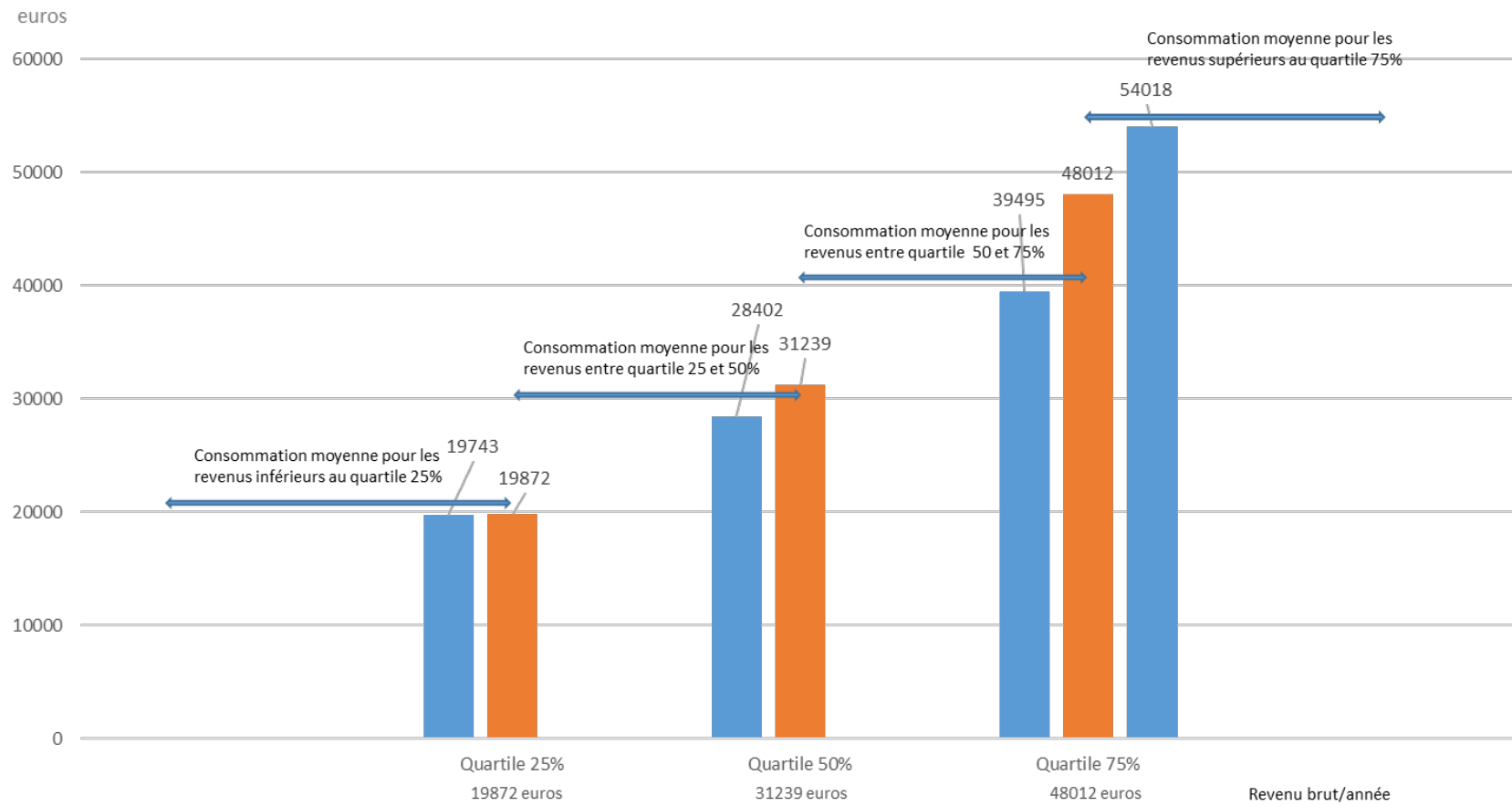
Taxes en Belgique année 2017



Source: Eurostat

Graphique 2

Consommation moyenne/année des ménages en fonction du groupe de revenu
2016



Source: Statbel

■ Consommation moyenne par quartile de revenu/an ■ Revenu brut moyen par quartile/an

Répartition des classes de revenus en Belgique

année 2016

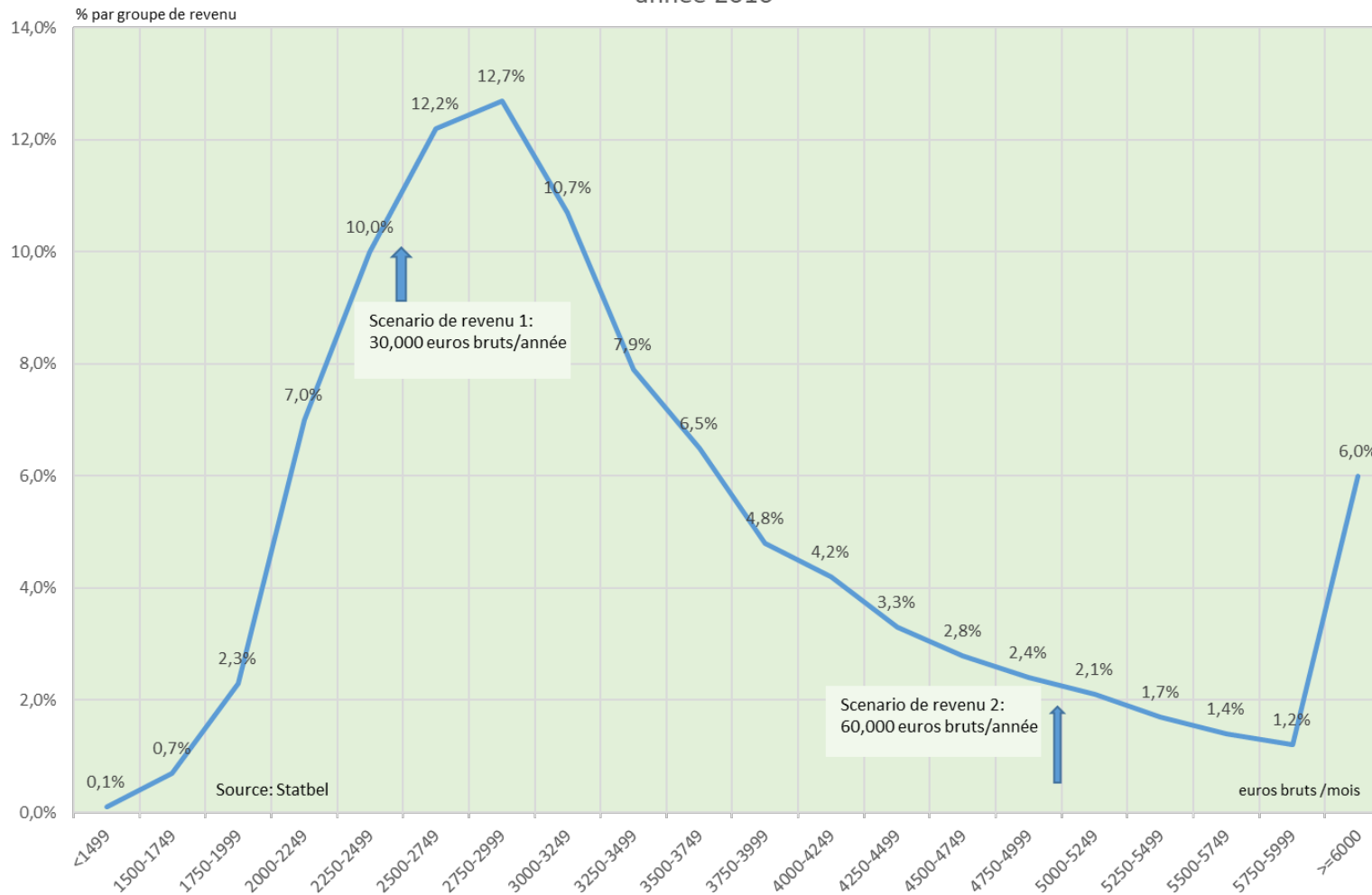


Table 4

Calcul des taxes indirectes sur les achats

Pour les profils de citoyens avec des revenus bruts respectifs de 30 000 et 60 000 euros

Subdivision selon les quartiles
Revenu brut par quartile (euros; Statbel; 2016)*
Subdivision selon les quartiles
Consommation moyenne /an* (euros; 2017)
Facteur de propagation de la consommation

	Qu 25%	Qu 50%	Qu 75 %	
	19.872	31.239	48.012	
< quartile 25%	>qu25 - <qu50	>qu50 - <qu75	>quartile 75%	
19.743	28.402	39.495	54.018	
1,0	1,4	2	2,7	

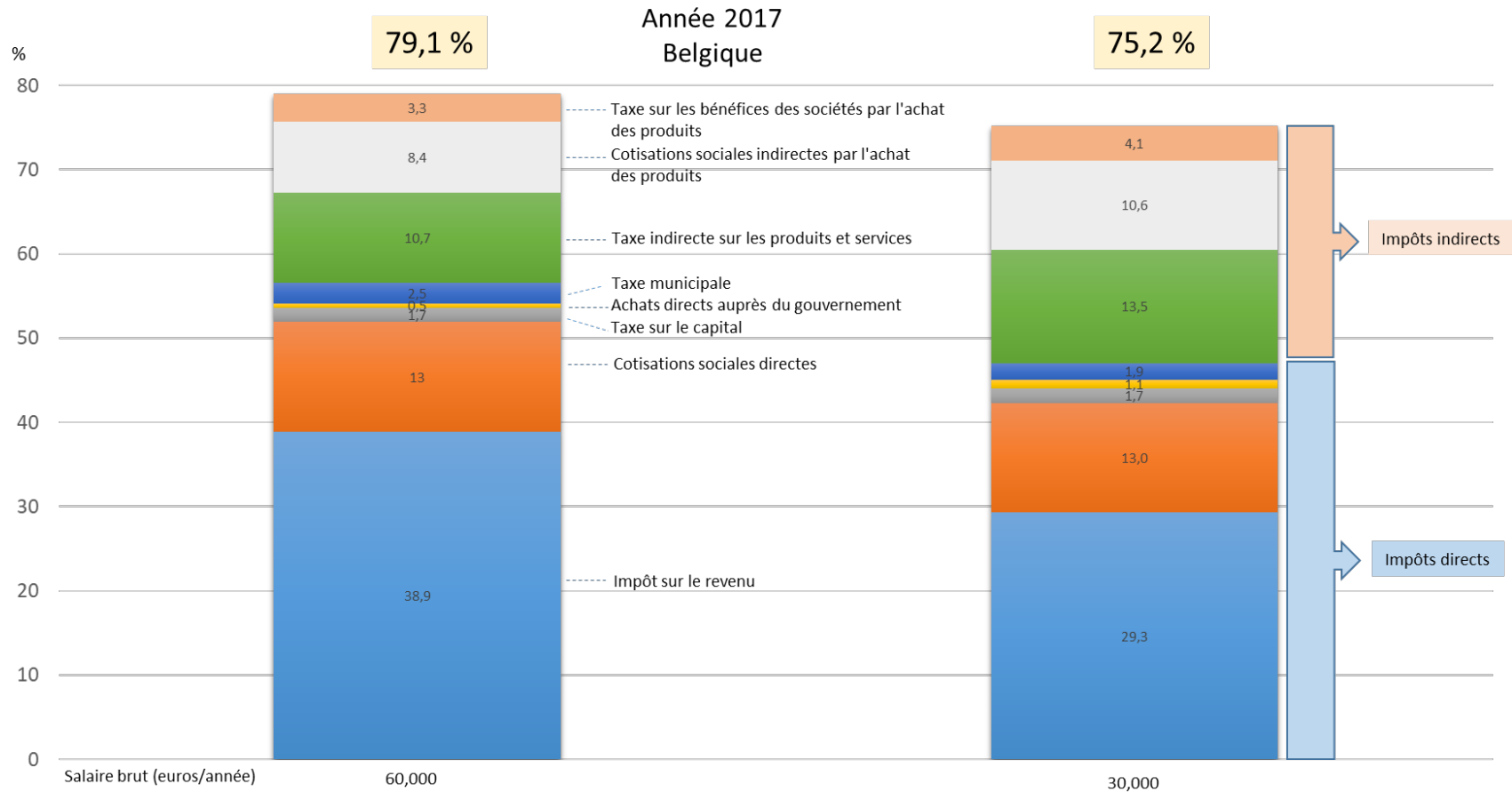
Déciles classes de revenus bruts/j
Nombre de déclarations d'impôt (2017)
Déclarations en %
Facteur de propagation de la consommation
Taxe indirecte sur l'achat/j (euros)*
Profils de citoyens 1 et 2: revenus bruts /an*
Facteur de propagation de la consommation
Taxes indirectes à l'achat/an (euro)*

	de 10.001 à 20.000 EUROS	de 20.001 à 30.000 EUROS	de 30.001 à 40.000 EUROS	de 40.001 à 50.000 EUROS	plus que 50.000 EUROS	total
852.793	1.713.246	1.385.333	827.636	488.192	1.051.265	6.318.465
13	27	22	13	8	17	100
1	1,30	1,60	1,90	2,20	2,70	
4.972	6.463	7.955	9.446	10.938	13.424	
		30.000			60.000	
		1,7			2,7	
		8.452			13.424	

Tous les impôts indirects sur les achats par les citoyens: 53,610 milliards d'euros

Source:statbel;NBB - *par personne

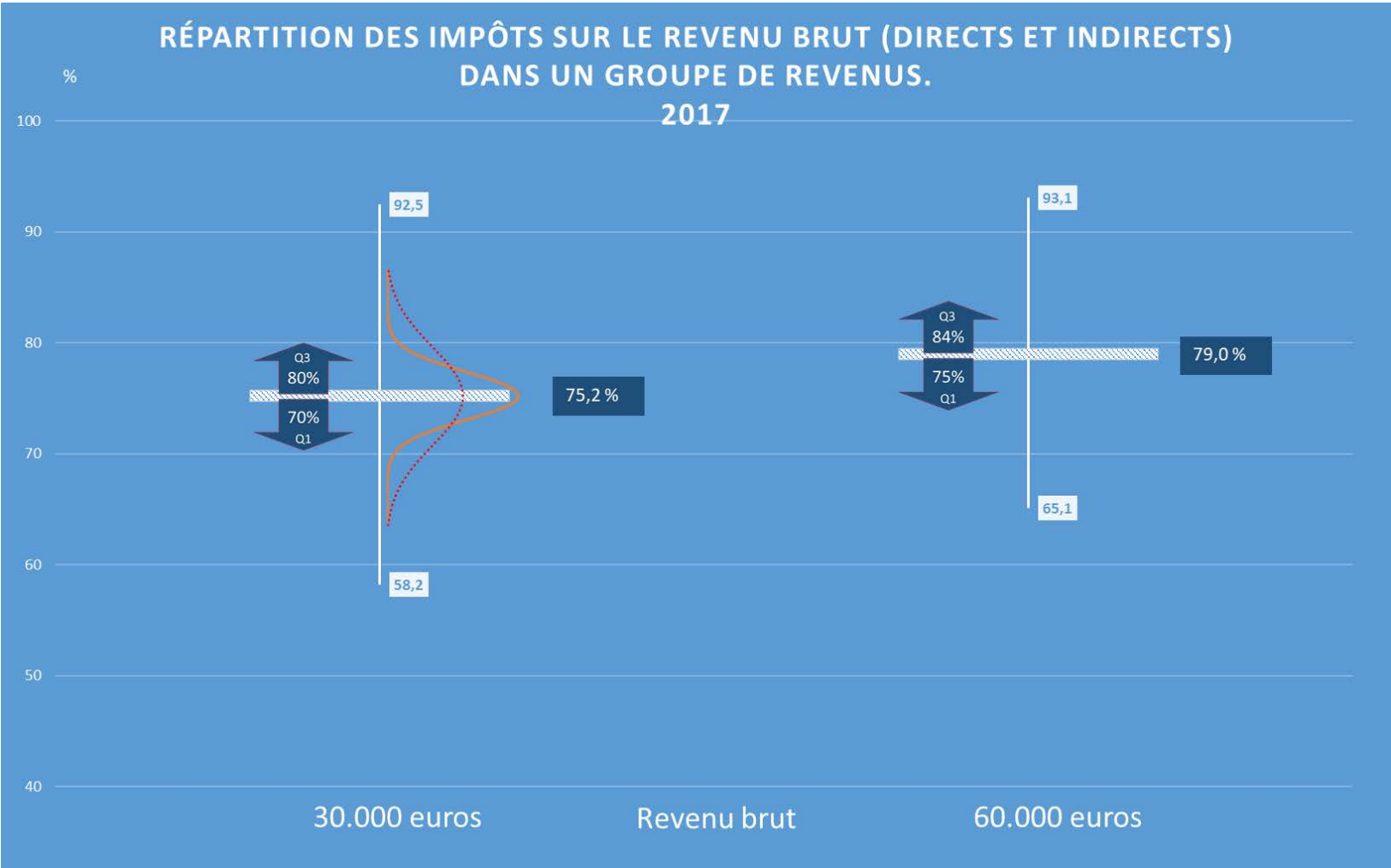
Impôts directs et indirects moyens sur les employés, par rapport au revenu brut..



Points de départ pour des profils de citoyens extrêmes

Points de départ du profil citoyen	Consommation minimum		Profil standard		Consommation maximum	
Revenu brut Euros/an	30.000	60.000	30.000	60.000	30.000	60.000
Taxe sur le capital Euros/an	0	0	520	1040	Standard X 2	
Taxe (direct et indirect) sur la consommation (Euros/an)	Standard X 0,5		8452	13424	Standard X 2	
Taxe communale (%)	5,0	5,0	6,5	6,5	8,0	8,0
Achats chez le gouvernement (Euros/an)	Standard X 0,25		328	328	Standard X 2	
Impôt (direct et indirect) sur le revenu brut (%)	58,2	65,1	75,2	79,0	92,5	93,1

Graphique 7



Sources:

Statbel <https://statbel.fgov.be>; Kerncijfers, Statistisch Overzicht van België 2017.

Statbel; <https://statbel.fgov.be/nl/themas/huishoudens/fiscale-inkomens#figures> ; Fiscale inkomens

Statbel: <https://statbel.fgov.be/nl/themas/huishoudens/huishoudbudget#figures> ; Huishoudbudget

Instituut voor de Nationale Rekeningen: <https://inr-icn.fgov.be/nl>; Nationale Rekeningen 2017.

Eurostat: https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Tax_revenue_statistics; Tax & Revenue statistics.

Eurostat: https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/images/6/6f/National_tax_lists_2017_20181127.xlsx ; Detailed list of taxes and social contributions according to national classification

© Copyright publication sur les droits d'auteur au 1er janvier 2019. Titre: Combien d'impôts paient les employés en Belgique. Tous droits réservés. Sauf indication contraire, tous les droits sur les informations (texte, image, son, vidéo, etc.) que vous trouvez dans cet article appartiennent à 'Corporate Investment Europe'.

L'acquisition totale ou partielle, le placement sur d'autres sites, la reproduction de toute autre manière et / ou une utilisation commerciale de ces informations sont interdites, sauf autorisation écrite expresse accordée par 'Corporate Investment Europe' ou si les conditions suivantes sont remplies . Avec toute demande d'autorisation, toutes les approbations sont accordées sans compensation financière.

Ces informations peuvent être visualisées sur un écran, téléchargées sur un disque dur ou imprimées, à condition que cela soit fait pour un usage personnel, informatif et non commercial, à condition que les informations ne soient pas modifiées, à condition que le texte de copyright suivant soit présent dans chaque copie. is: "© Copyright Corporate Investment Europe", à condition que les droits d'auteur, les marques commerciales et les autres textes applicables ne soient pas supprimés et que les informations ne soient pas utilisées dans un autre ouvrage ou publication, sur quelque support que ce soit.

Lier et référencer la page avec cet article est autorisé. L'auteur apprécierait qu'il soit notifié. (Corporate Investment Europe, Dr Lucas Huybrechts, lucas.huybrechts@outlook.com)

